

Nos honoraires



BAREME D'HONORAIRES

FREEDOM IMMOBILIER

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES

VENTES

IMMEUBLE BATIS OU NON BATIS A USAGE D'HABITATION (ou à usage mixte professionnel/habitation) :

	MONTANT € H.T	MONTANT € T.T.C
Bien inférieur ou égal à 50.000 €	3 600 €	4.500 €
Bien compris entre 50.001 € et 100.000 €	6 %	9 %
Bien compris entre 100.001 € et 150.000 €	5,2 %	7 %
Bien compris entre 150.001 € et 200.000 €	4,8 %	6 %
Bien compris entre 200.001 € et 250.000 €	4,4 %	5,5 %
Bien supérieur à 250.001 €	4 %	5 %

AUTRES : DEPENDANCES VENDUES ISOLEMENT (parking, garage, cave, grenier...) :

	MONTANT € H.T	MONTANT € T.T.C
Forfait	3 333,33 €	4.000 €

Honoraires de transaction à la charge de l'acquéreur sauf stipulations contraires prévues au mandat et déterminés en fonction du prix du bien figurant dans le mandat de vente.

Loi N° 70-9 du 2 JANVIER 1970-Décret N° 72-678 du 20 juillet 1972

GARANTIE FINANCIERE

De GALIAN des fonds déposés par la clientèle

2940 Route de Narbonne - 34500 BEZIERS

Carte Professionnelle Transaction CPI 3401 2023 000 000 019

DELIVREE PAR LA CCI DE L'HERAULT le 2 aout 2023

GARANTIE FINANCIERE ACCORDEE EN TRANSACTION IMMOBILIERE :

120 000 €

LOCATION

HONORAIRES GERANCE (gestion courante)

7% **HORS TAXES** sur la base du loyer mensuel charges comprises (au taux actuel de TVA de 20%)

Garanties LOYERS IMPAYES : **3,2% TTC** sur la base du loyer mensuel charges comprises

HONORAIRES DE LOCATION SUR BAIL DE LOCATION D'HABITATION VIDE ET MEUBLE

Charge Propriétaire	Charge Locataire
11€ TTC/m2 barème légal	11€ TTC/m2 barème légal
- Entremise et négociation, à la charge exclusive du bailleur : 3.00€ HT/m2	Visite + constitution du dossier et rédaction du bail : 8.00€ TTC/m2
Visite + constitution du dossier et rédaction du bail : 8.00€ TTC/m2	Etat des lieux : 3.00€ TTC/m2
Etat des lieux : 3.00€ TTC/m2	

AUTRES PRESTATIONS

- Représentation du mandataire : Forfait 120.00 € TTC
- CONTRAT D'ASSURANCE PROPRIETAIRE NON-OCCUPANT (P.N.O) : **85.00 € TTC** / an par lot
- Obligatoire : Frais de prélèvement locataire :
0.48 € TTC/ prélèvement - Rejet de prélèvement : **19.00 € TTC** / rejet

Les frais de conservation des archives (10 ans)	4.16€ HT (5.00€ TTC)
Les fournitures état des risques et pollutions (ERP) à chaque location	16.66€ HT (20.00€ TTC)
Aide à la déclaration des revenus foncier	41.66€ HT (50.00€ TTC)
Commande et suivi du Dossier Diagnostics Techniques	25.00€ HT (30.00€ TTC)

Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire	12.08€ HT (14.50€ TTC)
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier	66.66€ HT (80.00€ TTC)

Les travaux ou interventions tels que définis au paragraphe relatif à la gestion des travaux. Le Mandataire percevra des honoraires forfaitaires suivant le tableau ci-dessous :

Montant des travaux	Honoraires
Pour toute demande d'intervention quel que soit le montant pour un minimum de 100€	Forfait de 25.00€ HT (30.00€ TTC) *

*Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

